

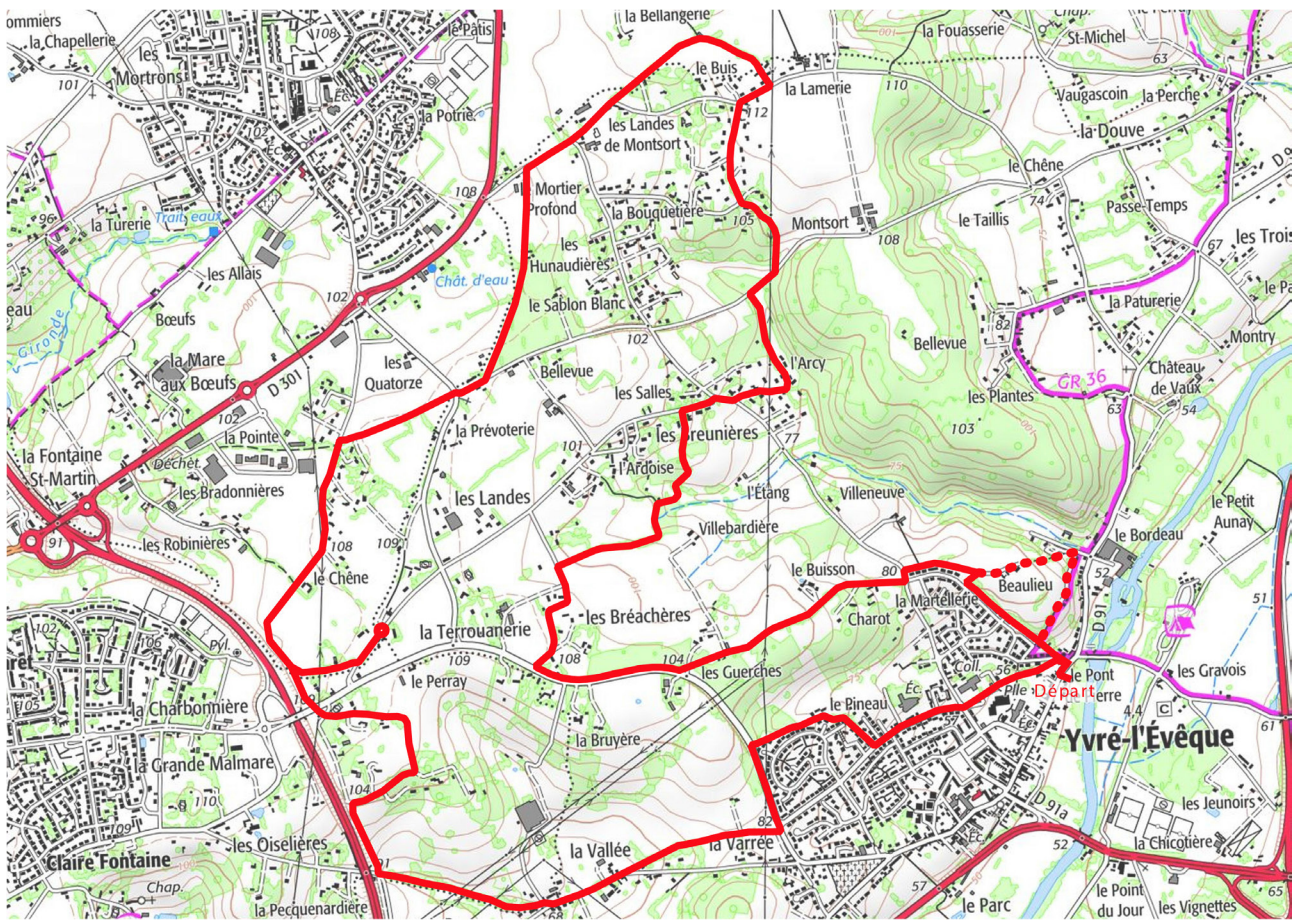
Circuit rouge : La Mare ronde

Balisage rouge

Durée : 3 h 30mn

Distance: 13 km 500 (50% de chemins)

Carte I.G.N. : 1/25000-17 19 Est le Mans



Cette agréable promenade s'élève sur le plateau de Sargé et explore la partie nord-ouest de la commune.

Départ du parking du Parc Jean DU BELLAY près du panneau des circuits.

1 - Traverser la rue de Parence, prendre à gauche l'impasse du pont de pierre et tout de suite sur gauche le chemin de la Pecquenardièrre. Passer devant le collège Pasteur, traverser la rue Sainte Marie et prendre tout droit le boulevard Pasteur. Après la rue des Lilas, prendre à droite le chemin du Pineau.

2 - Arrivée à la D 91, tourner à gauche (**route goudronnée**), puis reprendre à droite le chemin de la Pecquenardièrre jusqu'au bout. Juste avant le pont, remonter à droite le chemin qui longe la rocade. Prendre ensuite à droite le chemin goudronné (beau panorama). Traverser le chemin de la Chardonnière et arriver sur la D 91. Traverser sur le passage protégé et emprunter en face le sentier longeant la rocade.

3 - A la croisée des sentiers, tourner à droite et prendre le petit chemin jusqu'à sa sortie sur une petite route goudronnée. Tourner à gauche. Marcher sur cette voie. Faire le tour de la **Mare Ronde** et revenir sur vos pas au point 3.

Reprendre à droite le chemin goudronné. Au lieu-dit « Le Chêne », continuer tout droit jusqu'à l'embranchement de chemins. Prendre à droite celui allant au carrefour de la Prévoterie (vue sur Sargé Lès Le Mans). Traverser la route (**attention danger**). Puis prendre à gauche, à 150 m, le chemin piétonnier de la Bouquetière.

4 - Arrivé à « La Bouquetière », tourner à droite sur la route goudronnée, puis tout droit. Au virage « Les Landes de Montsort », emprunter en face le chemin de terre et à l'embranchement continuer sur droite. Au hameau de « La Lamerie », tourner à droite sur la route, puis prendre à gauche le chemin goudronné des Rosiers.

Dans le virage aux « Joriettes », prendre à gauche le chemin de Courboulay **jusqu'à l'entrée du bois puis suivre le petit sentier légèrement sur la gauche qui débouche sur la route du Rôti**. Tourner à droite sur 100 m, puis traverser (prudence) puis descendre à gauche dans le chemin encaissé de l'Arcy.

5 - Au sortir du hameau de l'Arcy, tourner à droite (**attention danger**) et prendre à gauche la route de l'Ardoise. Puis continuer jusqu'au chemin du Doué, sur gauche. Apprécier ce sentier qui serpente et qui longe des propriétés. Après un petit étang, suivre le chemin jusqu'à l'embranchement et tourner à gauche. Il vous conduit jusqu'au chemin des Bréachères.

6 - Tourner à gauche et continuer cette petite voie goudronnée.

7 - Toujours sur gauche, prendre la route d'Isaac (D 91) (**Prudence ! itinéraire dangereux sur 400 m**). Ensuite poursuivre sur la route de Charot (Belle vue sur la ferme de Villeneuve et les bois de Montsort).

8 - Traverser la route et prendre en face légèrement sur gauche le chemin de Beaulieu (à l'entrée d'Yvré) et rejoindre le parc Du Bellay :

- Soit en descendant sur droite le chemin de Beaulieu derrière le lotissement

- **Soit (variante) en continuant tout droit jusqu'à la « Fontaine de Gérence » puis suivre le chemin tout de suite à droite (beau point de vue) qui revient sur le chemin de Beaulieu puis sur gauche le parc Du Bellay.**